

Université des Antilles et de la Guyane
Faculté de droit et d'économie de la Martinique

Année universitaire 2008 - 2009
L3 - LS6

Plan de Cours de

DROITS DE L'HOMME ET LIBERTES FONDAMENTALES

Par Monsieur Emmanuel JOS
Professeur de droit public

INTRODUCTION

- I Définitions des droits de l'homme et des libertés fondamentales
- II L'héritage du passé
- III Les problématiques actuelles

TITRE I
L'ORGANISATION DE LA PROTECTION JURIDIQUE DES DROITS DE L'HOMME

Chapitre I La consécration des droits et libertés fondamentaux, l'élaboration des règles et les mécanismes de protection en droit interne français

Section 1 Les autorités compétentes pour consacrer les droits et libertés fondamentaux et pour élaborer les règles

I Le constituant

- A Le choix des constituants de 1958
- B L'apport des révisions successives

II Le législateur

- A Des compétences initialement limitées et en partie retrouvées
- B Les différentes modalités d'aménagement

III Le pouvoir réglementaire

- A Dans le cadre de l'application des lois
- B En l'absence de loi

Section 2 Les mécanismes juridictionnels de protection des droits et libertés fondamentaux

I Le juge constitutionnel

- A La valeur juridique du préambule de la constitution de 1958

B L'extension du bloc de constitutionnalité

II Le juge judiciaire et le juge administratif

A Les voies de protection

B Les limites de cette protection

Section 3 Le régime particulier des libertés en périodes exceptionnelles

I Les périodes exceptionnelles prévues par la Constitution

A L'article 16

B L'Etat de siège

II Les périodes exceptionnelles non prévues par la Constitution

A L'Etat d'urgence

B Les pouvoirs de guerre

Section 4 Les moyens non juridictionnelles de protection des droits et libertés fondamentaux

I Les actions organisées par le droit

A Le contrôle parlementaire

B Les autorités administratives indépendantes

II Les actions spontanées

A Les actions individuelles

B Les actions collectives

Chapitre 2 La protection internationale des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Section 1 La protection universelle des droits de l'homme

I Une reconnaissance des droits de l'homme en expansion

A Les textes de portée générale

B Les protections particulières

II Les mécanismes de protection

A Les instances juridictionnelles

B Les mécanismes non juridictionnels

Section 2 La protection régionale des droits de l'homme et des libertés fondamentales

I Les dispositifs européens de protection

- A Dans le cadre du Conseil de l'Europe
- B Dans le cadre de l'Union européenne

II Les autres dispositifs régionaux de protection

- A Dans le cadre du système interaméricain
- B Dans le cadre de l'Afrique

TITRE II

ETUDE DE QUELQUES LIBERTES FONDAMENTALES

Thème 1 Droits de l'homme et bioéthique

I La sauvegarde de la dignité de la personne humaine à travers la préservation de ses caractéristiques individuelles fondamentales

- A L'interdiction des dérives mercantiles
- B La non instrumentalisation de la personne humaine

II La sauvegarde de la dignité de la personne humaine à travers la préservation de l'intégrité de l'espèce humaine

- A L'interdiction des pratiques eugéniques
- B L'interdiction du clonage

Thème 2 La liberté d'association

I Les associations de la loi de 1901

- A Constitution et organisation
- B Moyens d'action et contraintes
- C Fin des associations

II Les associations non soumises à la loi de 1901

- A Les associations d'Alsace-Moselle
- B Les associations culturelles
- C Les congrégations

Thème 3 La liberté religieuse

I Le cadre général de la liberté religieuse

- A La liberté de conscience
- B La liberté du culte
- C La laïcité

II La prévention et la répression des dérives

- A Les dérives religieuses et sectaires
- B L'action contre les dérives

Thème 4 Le droit à la sûreté

I La protection contre les contrôles excessifs et les privations abusives de liberté

- A Contrôles d'identité et droits fondamentaux
- B Garde à vue et droits fondamentaux
- C Détentions et droits fondamentaux
- D L'interdiction de la torture et des peines ou traitements inhumains ou dégradants

II Les droits fondamentaux relatifs aux processus judiciaires

- A Le droit à un procès équitable dans un délai raisonnable
- B Le droit à la présomption d'innocence
- C Le droit à la défense
- D Les principes de légalité des délits et des peines et de non rétroactivité

NB : La liberté de la presse écrite et la liberté de communication audiovisuelle sont traités en Master I.

SELECTION BIBLIOGRAPHIQUE

- FAVOREU (Louis) et autres, *Droit des libertés fondamentales*, Précis Dalloz.
- HEYMANN-DOAT (Arlette), *Libertés publiques et droits de l'homme*, LGDJ.
- JOS (Emmanuel), Les fondements culturels des différentes conceptions des droits de l'homme et leur concrétisation politico-juridique, in *Recherches individuelles et intérêt collectif*, Annales de la faculté de droit et d'économie de la Martinique, volume 1, L'Harmattan, 2005, pp. 101-146.
- LEBRETON (Gilles), *Libertés publiques et droits de l'homme*, Armand Colin.
- OBERDORFF (Henri), *Droits de l'homme et libertés fondamentales*, Armand Colin.
- PONTIER (Jean-Marie), *Droits fondamentaux et libertés publiques*, Hachette.
- ROBERT (Jacques) et DUFFAR (Jean), *Droits de l'homme et libertés fondamentales*, Domat Montchrestien.
- ROBERT (Jacques) et OBERDORFF (Henri), *Libertés fondamentales et droits de l'homme*, textes français et internationaux, Montchrestien.